

La rémunération des produits vedettes des Français est au plancher. Pour stimuler leur épargne, les particuliers n'ont plus le choix : ils doivent accepter une dose de risque

A la recherche du rendement perdu

Tempête boursière, érosion continue des rendements de l'assurance-vie, nouvelle baisse du taux du plan d'épargne-logement... L'année 2016 commence mal pour les particuliers soucieux de placer au mieux leur épargne. Non seulement les vents sont contraires, mais aucun retournement ne s'annonce. L'inquiétude émanant de la maigre croissance mondiale, de l'état de santé de la Chine ou de la chute des prix du pétrole va continuer de ballotter les places financières. En Europe, la Banque centrale européenne, qui tente de soutenir l'économie en rachetant quelque 60 milliards d'euros d'actifs chaque mois sur les marchés, écrase les rendements obligataires.

Or, les obligations sont justement le principal carburant des fonds en euros de l'assurance-vie, placement vedette des Français. «Leurs rendements devaient reculer de 25 points en moyenne en 2015 pour atteindre 2,25 %. Et cette glissade n'est pas terminée. En 2016, nous passerons au-dessous de la barre des 2 %», anticipe Cyrille Chartier-Kastler, le fondateur du cabinet Fact & Figures. Quant aux classiques livrets - Livret A en tête -, jamais leurs taux n'ont été aussi faibles.

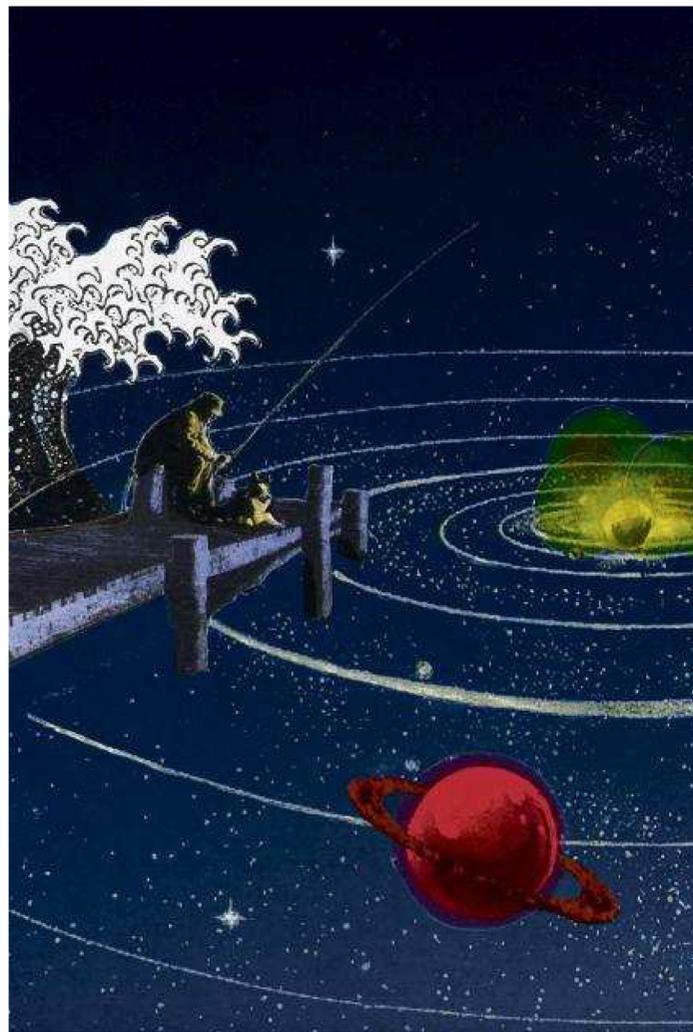
permettent tout de même de préserver son pécule de la faible inflation. Si vous disposez d'au moins deux ans, la palette d'options commence à s'élargir. Bien que tombé à 1,5 %, le PEL permet de dégager un rendement net de 1,27 %. Le fonds en euros de l'assurance-vie n'est pas non plus un si mauvais placement : une fois déduite l'inflation, sa rémunération a atteint, en moyenne, 2,05 % en 2015 (hors prélèvements sociaux), soit sa meilleure performance depuis 2009. Pas mal pour un produit sans risque.

La deuxième étape consiste justement à évaluer votre aversion au risque. Pour des Français historiquement frileux, il a fallu se faire violence. Mais ils se sont fait une raison, comme en témoigne la part croissante de la collecte de l'assurance-vie sur les unités de compte, ces supports qui permettent d'investir sur différentes classes d'actifs (action, immobilier...). «Cela reste trop timide. En raison d'une mauvaise culture financière, les particuliers privilégient massivement le fonds en euros. Or, dans la durée, ils réaliseraient des performances bien supérieures s'ils allouaient leurs actifs autrement. Quelqu'un disposant de huit ans devant lui devrait en théorie panacher 60 % à 70 % de son contrat d'assurance-vie dans des unités de compte, une répartition qui passe à 20 % ou 30 % si la durée d'investissement est de quatre ans», explique M. Chartier-Kastler.

Meyer Azogul, président de Cyrus Conseil, est moins sévère : «Nos clients ont certes bien intégré qu'ils devaient diversifier leurs placements, mais ils cherchent des produits au risque maîtrisé, car leur objectif consiste bien souvent à se préparer un revenu en prévision de leur retraite.» Et celui-ci de promouvoir sous certaines conditions le plan d'épargne-retraite populaire (PERP), malgré ses contraintes évidentes : seulement 20 % de l'épargne accumulée est disponible une fois à la retraite, le reste étant versé sous forme de rente. «Oui, mais l'avantage fiscal à l'entrée est tel qu'il dope le rendement de ce placement. Un contribuable imposé à 30 % qui investit chaque année 5000 euros sur le support en euros d'un PERP pendant dix ans obtient un taux de rendement interne de 9 % par an, le tout sans prendre de risques», argumente-t-il.

Si les Français ont du mal à diversifier davantage leur épargne - sous-entendu à investir en Bourse -, c'est que les krachs à répétition depuis 2000 ont refroidi les ardeurs. Inutile d'ailleurs de vous y aventurer cette année, si vous n'avez pas le cœur bien accroché. «Deux phénomènes se ressemblent. D'un côté, le ralentissement économique de la Chine et des États-Unis rend l'Europe vulnérable. De l'autre, les montagnes de liquidités déversées dans l'économie, qui ont artificiellement alimenté la hausse des marchés, se tarissent. Lorsque les investisseurs en auront pleinement pris conscience, les indices pourraient encore chuter. Cette "capitalisation" sera l'occasion de revenir en Bourse mais, en attendant, l'exposition de nos portefeuilles aux actions est très faible», explique Didier Saint-Geroges, membre du comité d'investissement de Carmignac.

Dans cette quête de rendement, une autre piste consiste à s'intéresser au financement participatif et notamment à l'une de ses facettes, le P2P. Non seulement



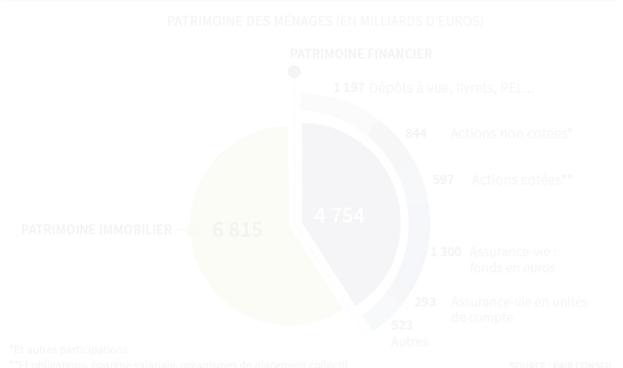
«La glissade du taux de l'assurance-vie n'est pas terminée. En 2016, nous passerons au-dessous de la barre des 2 %»

CYRILLE CHARTIER-KASTLER
fondateur du cabinet Fact & Figures

Les rendements sont à tel point déprimés que bon nombre de particuliers ont tout simplement jeté l'éponge. Plutôt que de placer leurs économies, ils les laissent dormir sur leur compte en banque. «Sur les 94,5 milliards d'euros de nouveaux flux d'épargne en 2015, 30 milliards se sont dirigés sur les comptes courants, soit quasiment autant que sur l'assurance-vie. Mais faut-il rappeler qu'ils ne sont pas rémunérés ?», relève Cyril Blesson, associé au cabinet PAIR Conseil.

Or, dans le même temps, les banques ne vous font pas de cadeaux, comme l'illustre la hausse des frais bancaires en 2016, ou de ceux qui sont ponctionnés à chaque versement réalisé sur la grande majorité des contrats d'assurance-vie. En période de rémunération anémique, l'épargnant à encore plus intérêt à sélectionner des produits qui ne sont pas gourmands en la matière. «Aujourd'hui, les frais d'entrée des contrats d'assurance-vie pèsent encore entre 1,5 % et 3 % de la somme que vous déposez sur un fonds en euros. Conséquence, il faut au moins deux ans avant que votre placement commence à vous rapporter quelque chose», prévient M. Chartier-Kastler.

Alors, que faire ? Première question à se poser : êtes-vous capable d'immobiliser une partie de votre épargne ? Si ce n'est pas le cas, il faut se contenter de placements liquides, à faible et donc faiblement rémunérateurs, mais qui



vous pourriez espérer des rendements compris entre 4 % et 8 %, mais vous aurez la satisfaction de soutenir des PME. «En deux ans, nous avons financé 206 entreprises pour 16 millions d'euros, ce qui leur a permis de créer ou de préserver une centaine d'emplois», indique Nicolas Lesur, le fondateur du site Unilend. Mais là encore, ne vous y méprenez pas. Si ces entreprises ne sont pas passées par le classique circuit bancaire, ce n'est pas seulement pour des raisons pratiques ou pour participer à la mode du crowdfunding, la plupart des plateformes ont déjà enregistré au moins une faillite d'une entreprise créditrice.

Dans cet environnement agité, la pierre, symbole du placement refuge, pourrait de nouveau briller. «La rentabilité de l'immobilier résidentiel en France devrait rester stable cette année à 4,1 %. Par rapport aux autres actifs et à condition d'investir dans une ville dynamique, qui enregistre une forte croissance démographique, l'investisseur n'aurait pas trop

de risques», explique Ouy Marry, directeur général de l'Institut de l'épargne immobilière et foncière. Bien sûr, les règles d'or doivent être respectées : étudier le quartier pour appréhender le réel du marché locatif, intégrer les charges annexes qui grèvent le rendement... Ceux qui souhaitent éviter les tracas de gestion se tournent vers les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI). «Nos clients en raffolent car le fait d'investir dans des commerces ou dans l'immobilier d'entreprise les rassure», relève le créateur du site Netinvestissement.fr, Stéphane van Huffel. La performance de ces produits - attendue aux alentours de 4,7 % en 2016 - a il est vrai de quoi séduire.

Mais la encore, les traits élevés à remonter, la longue durée de détention, l'impact de la crise économique sur l'activité des commerces sont autant d'éléments à bien appréhender. Ils rappellent que pour espérer un peu de rendement, il faut accepter une dose de contraintes et de risque. ■